



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Presse n°2022/02 - Juin 2022

Le Snefcca et la Société nationale des MOF s'allient pour valoriser l'épreuve métier du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »

La Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France (SnMOF), organisatrice du concours national « Un des Meilleurs Apprentis », et le Syndicat National des Entreprises du Froid, des Équipements de Cuisines Professionnelles et du Conditionnement de l'Air signent un partenariat pour développer la participation à l'épreuve « Froid et conditionnement de l'air » et faire rayonner les métiers de la profession auprès des jeunes.

Le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »

Créé en 1985 à l'initiative de Paul Labourier, MOF enseignant du Morbihan, le concours s'est ouvert à l'échelon national en 2001 et compte aujourd'hui plus de **6 000 candidats dans plus de 115 métiers représentés**. Il s'adresse aux jeunes de moins de 21 ans, qui suivent une formation initiale (CAP, BEP et Bac Pro) dans un établissement public ou privé, que ce soit en contrat scolaire ou en contrat d'apprentissage. A travers les trois échelons du concours – départemental, régional et national – **les jeunes talents qui participent aux MAF font preuve à la fois de qualités personnelles et de réelles compétences professionnelles**. Ils sont donc très recherchés par les entreprises.

A l'occasion de cette 37ème édition, le Président National de la SnMOF, Jean-François GIRARDIN et le Président National du Snefcca, Jean-Luc CARRÉ, ont

signé le 27 avril 2022 une convention de partenariat pour mener des actions communes afin de **renforcer la participation des entreprises de la profession à l'organisation et à la promotion de l'épreuve « Froid et conditionnement de l'air »**.

Un partenariat inédit

Les professionnels adhérents du Snefccca, déjà présents dans les épreuves en tant que membres du jury d'examen, vont ainsi accroître leur implication. Avec la signature de cette convention, le Snefccca **s'engage à accompagner l'organisation des épreuves au niveau régional et national, et à en faire la promotion.**



Jean-François GIRARDIN et Jean-Luc CARRÉ

Des objectifs ambitieux

Au-delà de l'objectif de faire grandir le vivier des établissements représentés et le nombre de participants en « Froid et conditionnement de l'air », le Snefccca souhaite s'appuyer sur le concours d'un des Meilleurs Apprentis de France pour renforcer la notoriété des métiers du Froid, de la Cuisine professionnelle et du Conditionnement de l'air, auprès des jeunes et de leurs parents. **Le Snefccca se mobilise en effet depuis plusieurs mois pour combattre le manque de notoriété du métier de Frigoriste.** Cette action prend déjà la forme d'une campagne de communication vers les jeunes «

Imagine un monde sans froid » sur le site et sa page Facebook « Ton avenir en froid Clim ». Elle va s'amplifier à travers la préparation des 47e épreuve des Meilleurs Apprentis de France en Froid et conditionnement de l'air.

Véritables vitrines de proximité de nos métiers dans les territoires, **les entreprises sont invitées également à soutenir et accompagner les jeunes dans cette démarche, une contribution qui profitera à la notoriété des métiers du secteur.**

Fichiers en téléchargement :

Communiqué de presse_Le Snefccca devient partenaire de la SnMOF :

(https://www.snefccca.fr/Data/downloads/Article/0084223518_609_communique-de-presse_le-snefccca-devient-partenaire-de-la-snmof.pdf)